

République Française
Département de la Savoie
Arrondissement de Chambéry
Canton du Bugey Savoyard

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- Afférents au CM : 19
- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 19
- Absents : 2

Date de la convocation :
16/09/2026

Commune de NOVALAISE

Séance du 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre à 20 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de NOVALAISE, après convocation légale, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, *en MAIRIE*, sous la présidence de Madame TAVEL Claudine, Maire.

Objet :
Approbation des résultats de la consultation relative à la réhabilitation et extension de la salle polyvalente / boulodrome.

Présents : Mesdames AUBERT, FLEURET, FOREST, MARCHAIS, MEUNIER, PERRET, WDOWIAK, Messieurs CHARPINE, CORMIER, DAMIAN-TISSOT, DUPRAZ, GAY-LANCERMIN, PLOUZEAU, SELMAN, TAIN, VAN WONTERGHEM,

Excusés : Madame PECH (pouvoir à M. CORMIER), Monsieur WROBEL (pouvoir à Mme TAVEL)

Délibération N° 2026/09/22/1 Secrétaire de la séance : Monsieur DUPRAZ.

=====

Madame le Maire :

- RAPPELLE à l'assemblée que l'avis d'appel public à concurrence relatif à la réhabilitation et extension de la salle polyvalente / boulodrome a été adressé pour publication le 15 juin, avec date limite de remise des offres fixée au 10 juillet 2026.

Le projet comprend :

- La réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la salle polyvalente existante,
- La création d'une extension
- L'amélioration de l'accessibilité
- La rénovation des installations techniques
- La requalification des espaces extérieurs et des accès
- L'intégration d'équipements scénographiques.

- PRECISE que la consultation était décomposée en 11 lots :

- 01 – VRD
- 02 – Gros œuvre – démolition
- 03 – Charpente
- 04 – Etanchéité
- 05 – Menuiseries extérieures
- 06 – Menuiseries intérieures
- 07 – Plâtrerie – peinture
- 08 – Revêtements de sol
- 09 – Electricité CFO/CFA
- 10 – CVS – Plomberie
- 11 - Scénographie

- INDIQUE qu'à la suite de l'ouverture des offres par la *commission communale d'ouverture des plis* et après analyse par l'atelier ANKHA, il est proposé au regard du règlement de la consultation, de retenir la proposition des entreprises suivantes :

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

25 SEP. 2026



ID : 073-217301910-20260922-2026_09_22_1-DE

Lot 1	VRD	SAS SPIE BATIGNOLLES TP AURA – SAS GIRARD RIVOIRE	95 406,00 € HT
Lot 2	Gros-œuvre	PERROUSE CONSTRUCTIONS SAS	311 228,41 € HT
Lot 3	Charpente	D & B Charpente	263 144,31 € HT
Lot 4	Etanchéité	ALP'ACIER ETANCHEITE	69 500,00 € HT
Lot 5	Menuiseries extérieures	SAS EMMAEL	186 833,00 € HT
Lot 6	Menuiseries intérieures	CARRE MENUISERIE	245 236,00 € HT
Lot 7	Plâtrerie Peinture	LAYE SASPVI	294 000,00 € HT
Lot 8	Revêtement de sol	CREATIONS CERAMIQUES POSE	84 500,00 € HT
Lot 9	Electricité	INEO	305 998,50 € HT Incluant la possibilité prestation supplémentaire optionnelle (tableau des scores/chrono) d'un montant de 32 352,50 € HT
Lot 10	CVS - plomberie	EVOLUTEAM	416 603,34 € HT
Lot 11	Scénographie	BC CAIRE	71 544,20 € HT
TOTAL			2 343 993,76 € HT

- EXPOSE qu'il convient d'approuver les résultats de la consultation, d'attribuer les lots aux différentes entreprises retenues.
- INVITE le Conseil Municipal à formuler son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté : 19 pour

- APPROUVE le résultat de la consultation tel que décrit ci-dessus.
- ATTRIBUE les travaux par lot aux entreprises énumérées ci-dessus.
- AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à leur exécution.

=====

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance,

Fabien DUPRAZ

Le Maire,

Claudine TAVEL

Télétransmise à la Préfecture de la Savoie le :

25 SEP. 2026